

Le 25 avril 2020

Monsieur le Premier Ministre,

La vente du muguet pour le 1^{er} mai représente un chiffre d'affaires conséquent pour l'ensemble des fleuristes. La période, de Pâques à fin mai, permet la constitution de leur trésorerie en vue des périodes plus creuses, de juin à la Toussaint.

Permettez-nous d'attirer votre attention sur l'inégalité de traitement, en cette période de crise sanitaire et depuis le début du confinement, entre les grandes et moyennes surfaces (GMS) et les petits commerces de centres-villes et de centres-bourgs. Alors que ceux-ci devraient œuvrer en toute complémentarité, ils sont aujourd'hui mis en opposition, par des mesures gouvernementales pas forcément très adaptées, ce qui est bien dommage.

La vente du muguet aurait permis aux fleuristes d'assurer un minimum de chiffre d'affaires afin de financer une partie de leurs charges fixes, ce qui, en cette période aussi critique, est loin d'être négligeable. Cette vente, aurait également redonné un souffle et une lueur d'espoir à nos petits commerces, auxquels nous sommes tous particulièrement attachés. C'était un geste bienveillant à leur égard ainsi qu'aux commerces de nos villes et centres-bourgs.

Mais au lieu de fédérer, vous avez fait le choix « d'inciter la vente du muguet *dans les GMS* » au détriment des petits commerces. Une tendance d'ailleurs à concentrer tous les clients au même endroit. C'est un choix très technocratique, qui vous appartient, mais qu'il faudra expliquer, car il est incompréhensible.

Un fleuriste qui ouvrirait son commerce le 1^{er} mai serait apparemment fortement verbalisé. Le client, qui achèterait du muguet chez ce même fleuriste, s'exposerait à une amende de 135€, puisque cette activité n'entre pas le cadre des motifs de sortie autorisée par l'attestation de déplacement dérogatoire, mais ce muguet acheté *en GMS*, devient apparemment un produit essentiel puisque non verbalisé. Vous comprendrez notre étonnement.

Sachez, Monsieur le Premier Ministre, que nous sommes profondément scandalisés par de telles mesures qui vont condamner un certain nombre de fleuristes, mais aussi ne l'oublions pas un grand nombre de producteurs de muguet et de grossistes. C'est l'ensemble de la filière horticole, qui est encore durement touchée.

Nous comptons, Monsieur le Premier Ministre, sur votre bienveillance et votre pragmatisme, pour que ces mesures soient assouplies et que nos commerçants-fleuristes puissent, l'espace d'une journée, ouvrir leur boutique et travailler. Il en va de la survie de leur commerce, de leurs emplois et d'une part de l'économie.

Nous mesurons la difficulté qui est la vôtre de gérer cette crise inédite. La relance sera difficile, sachons donner des opportunités à chacun.

Nous vous assurons, Monsieur le Premier Ministre, de nos salutations distinguées.



Franck MARLIN
Député de l'Essonne



Isabelle VALENTIN
Députée de la Haute-Loire
Conseillère Régionale Auvergne Rhône-Alpes